

Le Ministre du commerce fait des percées en Europe

(Suite de la première page.)

1990; la création d'entreprises globales; et les problèmes soulevés par l'harmonisation de l'économie et de l'écologie.

Dans toutes ses discussions, le Ministre s'est fait l'écho d'un message très simple : le Canada s'est engagé à créer un climat d'ouverture dans le domaine des échanges et des investissements, tant au sein des actuelles négociations commerciales multilatérales que dans la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange canado-américain.

En faisant ressortir les intérêts commerciaux du Canada en Europe de l'Ouest, M. Crosbie a souligné le climat accueillant offert par notre pays aux échanges et aux investissements, les nouveaux débouchés créés par l'Accord de libre-échange, les récentes réformes apportées à nos structures internes pour accroître le rendement de notre économie et, enfin, notre ferme décision de rechercher des débouchés étrangers en matière d'investissements et de transferts de technologie pour créer de nouveaux emplois.

Au cours de son séjour à Davos, M. Crosbie a invité à déjeuner plus de 200 personnes (canadiennes et étrangères) du monde des affaires. Parmi les invités se trouvait le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Vander Zalm, venu à Davos pour faire connaître sa province, l'une des « régions vedettes » du congrès de cette année. M. Crosbie s'est joint à M. Vander Zalm pour soutenir les intérêts de la Colombie-Britannique.

Après la Suisse, M. Crosbie s'est rendu à Rome où il devait coprésider la réunion inaugurale du groupe de travail mixte Canada-Italie sur la coopération économique et industrielle.

Cette première réunion s'est déroulée sous d'heureux auspices : M. Crosbie et le ministre italien du Commerce extérieur, l'ambassadeur Renato Ruggiero, ont signé un plan d'action mixte qui prévoit une série d'initiatives pour élargir la coopération économique et industrielle entre nos deux pays.

Parmi ces initiatives, on notera l'invitation, adressée à des cadres supérieurs de l'IRI, de

'Les échanges entre le Canada et l'Italie se sont bien développés.'

l'EFIM et de l'ENEA, trois grandes sociétés de portefeuille appartenant à l'Etat, à visiter le Canada au cours de cette année; la participation canadienne à un certain nombre de foires commerciales italiennes; des missions en Italie composées de spécialistes canadiens des machines et des meubles en plastique; et, enfin, une visite de nos provinces atlantiques par des inspecteurs italiens des pêches.

En invitant les sociétés IRI, EFIM et ENEA, M. Crosbie a souligné que les objectifs de l'accord de coopération économique et industrielle entre le Canada et l'Italie, signé en août 1988, ne peuvent être atteints que si les entreprises canadiennes et italiennes y contribuent directement.

Comme exemple de cette collaboration, M. Crosbie a choisi le récent contrat signé par CANSTAR Communications de Toronto et SIRTI, une société de communication italienne. Ce contrat permet à SIRTI de fabriquer et de vendre des coupleurs à fibres optiques de la société CANSTAR, qui les a conçus avec la collaboration du Centre de recherche en communication du gouvernement canadien.

Le groupe de travail mixte a également désigné

plusieurs secteurs auxquels il envisage de collaborer pour renforcer nos relations commerciales.

Ces secteurs comprennent notamment : les plastiques, le caoutchouc et les produits chimiques; la transformation des aliments; les hautes technologies de fabrication; le bois, les produits tirés du bois et le papier; l'énergie; les technologies de pointe et les matériels de défense; les transports urbains; les machines-outils et l'industrie légère.

Les échanges bilatéraux entre le Canada et l'Italie se sont considérablement développés ces dernières années. Entre janvier et octobre 1988, les exportations canadiennes en Italie ont atteint 749 millions de dollars, soit presque 9 % de plus que pendant les mêmes dix mois en 1987.

Douze hommes d'affaires canadiens influents accompagnaient M. Crosbie en Italie.

Cette mission, jugée très fructueuse, visait à explorer divers secteurs économiques et à nouer de nouveaux contacts en matière d'échanges et d'investissements, notamment dans certains domaines de pointe comme les télécommunications et le traitement de données, tellement prometteurs aux yeux de nos exportateurs.

Dernière étape de cette tournée : Londres. M. Crosbie y a rencontré le secrétaire d'Etat à l'Industrie et au commerce, Lord Young of Graffham, ainsi que plusieurs hautes personnalités des ministères britanniques des Affaires étrangères et du Commonwealth, de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, et du ministère de l'Energie.

A Londres, M. Crosbie a également rencontré certains des principaux délégués commerciaux et agents d'investissement canadiens en poste en Europe de l'Ouest. Ensemble, ils ont examiné les problèmes et les facteurs économiques dont l'influence est essentielle sur les échanges canadiens en Europe de l'Ouest; et ils ont établi, un certain nombre d'objectifs en matière de commercialisation et de politique commerciale.

M. Crosbie a aussi participé à deux grandes foires commerciales consacrées à nos produits.

La première, salon de mode, Fashion Canada, faisait partie d'une campagne de trois semaines visant à faire connaître, au Royaume-Uni, certains aspects de notre mode et de notre culture grâce aux réalisations de treize dessinateurs et fabricants canadiens. En outre, M. Crosbie a rendu visite aux treize exposants canadiens à la 6e exposition internationale des produits alimentaires et des boissons, Sixth International Food and Drink Exhibition, l'une des grandes foires européennes consacrées à l'industrie alimentaire.

M. Crosbie a profité de son séjour à Londres pour faire un discours à la Chambre de commerce Canada-Royaume-Uni, qui comprend plus de 550 sociétés britanniques et entreprises canadiennes représentées au Royaume-Uni.

Devant une salle presque pleine où se pressaient 300 personnes -- chefs d'entreprise et gens d'affaires -- M. Crosbie a souligné l'importance essentielle que revêt à nos yeux le Royaume-Uni, puisqu'il est notre premier partenaire commercial au sein de la Communauté européenne et notre troisième marché d'exportation après les Etats-Unis et le Japon.

D'après Statistique Canada, nos exportations vers le Royaume-Uni ont atteint, l'année dernière, 3,5 milliards de dollars, et nos importations du Royaume-Uni ont dépassé plus de 4,7 milliards.

En tête de nos exportations vers le Royaume-Uni, on trouve encore les produits forestiers, les minéraux, les produits alimentaires, et les équipements industriels, mais nos produits de haute

technologie y sont de plus en plus appréciés. Ces dernières années, près d'une douzaine de nos grandes entreprises de télécommunication ont ouvert des bureaux en Grande-Bretagne.

M. Crosbie a invité les sociétés britanniques à examiner les nouveaux débouchés offerts en matière d'échanges et d'investissements par notre accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

« Nous sommes convaincus, a déclaré le Ministre, que l'Accord de libre-échange est une bonne raison d'investir au Canada pour desservir le marché nord-américain. Mais ce n'est que l'une des bonnes raisons d'investir au Canada. »

Le Ministre a conclu son discours comme suit : « Les apports directs de capitaux étrangers sont passés de 3,8 milliards de dollars canadiens en 1984 à 10,2 milliards en 1987. Nous sommes confiants que ces niveaux d'investissements, accompagnés d'importants transferts de technologie et de grandes entreprises en participation conjointe, augmenteront en 1989 et au-delà. »

La tournée européenne de M. Crosbie n'est qu'un exemple des initiatives du gouvernement canadien visant à encourager de nouvelles relations, en matière d'investissements, entre le Canada et la Communauté européenne. A mesure qu'on approchera de 1992, l'année où auront disparu toutes les barrières commerciales, la Communauté européenne accapatera de plus en plus l'intérêt de nos gens d'affaires.

Mais il faut absolument éviter que l'intégration européenne n'érige de nouveaux obstacles au commerce. « Ce serait un coup porté à un système commercial international ouvert, » a-t-il déclaré.

Dates utiles à retenir

(Suite de la page 3.)

des entretiens ou discuter de leurs besoins avec des spécialistes de la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.), de la Banque fédérale de développement, de l'Association des exportateurs canadiens (A.E.C.), des banques à charte canadiennes et de compagnies d'assurance.

Le droit d'inscription, payable à l'A.E.C., est de 50 \$ dans les villes des provinces atlantiques et de 75 \$ dans les autres villes canadiennes.

Voici les dates et lieux de ces colloques :

10 avril : Saint John (N.-B.), Hôtel Delta Brunswick; 11 avril : Halifax (N.-E.), Hôtel Halifax Sheraton; 12 avril : St. John's (T.-N.), Hôtel Newfoundland; 19 avril : Toronto (Ont.), Hôtel Constellation; 20 avril : London (Ont.), Radisson Hotel London Centre (ancien Holiday Inn City Centre); 24 avril : Vancouver (C.-B.), Hôtel Four Seasons; 25 avril : Edmonton (Alta), Hôtel Westin; 26 avril : Regina (Sask.), au Sheraton Centre; 27 avril : Winnipeg (Man.), Hôtel Westin; 4 mai : Montréal (Qué.), Hôtel Château Champlain.

Les colloques sont organisés par le ministère des Affaires extérieures (MinAffex), Direction des Etats-Unis, avec la collaboration des sections régionales de l'Association des exportateurs canadiens et du Comité des assurances et du financement des exportations de l'A.E.C. Des centres du commerce international du MinAffex et plusieurs ministères des provinces ont également collaboré à l'organisation de ces colloques.

Pourtout renseignement ou pour s'inscrire aux colloques, communiquer avec l'Association des exportateurs canadiens, 99, rue Bank, bureau 250, Ottawa K1P 6B9. Tél. : (613) 238-8888. Téléc. : 053-4888. Télécopieur : (613) 563-9218.